



L'expédition de M. de la Barre

Léo-Paul Desrosiers

Number 22, 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079975ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079975ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desrosiers, L.-P. (1957). L'expédition de M. de la Barre. *Les Cahiers des Dix*, (22), 105–135. <https://doi.org/10.7202/1079975ar>

L'expédition de M. de la Barre

Par LÉO-PAUL DESROSIERS,
de l'Académie canadienne-française

Durant les trois dernières années de sa première administration, Frontenac n'avait maintenu qu'avec peine la paix entre l'Iroquoisie et la Nouvelle-France. Cette fois, le conflit se localisait au sud et au sud-ouest de Chicago, le pays des Miamis et des Illinois. Les Cantons avaient d'abord épuisé dans leur propre pays les fourrures dont ils avaient besoin pour se procurer des marchandises européennes; ils avaient ensuite chassé dans la province d'Ontario actuelle après avoir détruit les Hurons, les Neutres, les Eriés; ils y avaient même établi des villages que les Sulpiciens avaient évangélisés. Dans le même temps, ils voulaient assumer le rôle d'intermédiaires dans ce commerce; au début, les Agniers vendaient à Orange les pelleteries des autres tribus; celles-ci avaient vite compris les bénéfices à retirer de ce négoce et maintenant c'était toute la nation qui voulait s'y livrer aux dépens des peuplades de l'ouest. Après les traités de 1665, 1666, 1667, elle avait commencé à nouer des intrigues dans ce sens, et, malgré des échecs, persisté dans ses efforts. Pourtant, il lui manquait une qualité essentielle pour cette tâche : l'entregent que possédaient les Hurons. Elle aboutissait presque toujours à des guerres au lieu d'aboutir à des relations commerciales harmonieuses et pacifiques.

Dans les contrées éloignées, elle se heurtait aux officiers, soldats, coureurs des bois et autres trafiquants français qui voulaient garder à la France le monopole des échanges. Celles-ci étaient infiniment importantes parce qu'elles entraînaient en pratique l'alliance politique, militaire et, dans une certaine mesure, les possibilités d'évangélisation. La Nouvelle-France aurait eu beau jeu dans cette lutte si les produits de traite s'étaient vendus à meilleur marché à Québec qu'à Albany; mais ils s'y vendaient plus cher et alors les fourrures de l'ouest avaient une tendance invincible à trouver la route d'Albany; sans le travail sur place, auprès des tribus errantes, des coureurs des bois, qui remplirent pour cette raison un rôle essentiel, tout ce trafic laissé à lui-même aurait bientôt passé par cette ville, emportant là

l'allégeance des Indiens, l'apport de leurs guerriers, la future possession de leurs pays.

Cette rivalité franco-iroquoise donnait lieu à des frictions. A la fin, Frontenac n'avait maintenu la paix qu'en ne donnant aucun signe de crainte ou de faiblesse, ce qui eut été fatal. Engagé dans une dure partie, sa fermeté s'accroît à mesure que la situation devient plus dangereuse et il tient toute la colonie en haleine; mais ce n'est pas lui qui se rend auprès des Iroquois pour régler les problèmes en litige, ce sont les Iroquois qui viennent le rencontrer; et ils le découvrent dans l'île de Montréal, auprès d'ouvrages militaires dont il surveille la construction; la menace est là, latente, nette, mais aussitôt enveloppée de démonstrations d'amitié. Ce « bluff » ne pouvait réussir indéfiniment. Les Iroquois distinguaient bien l'écart qui s'accroissait entre la force de la Nouvelle-France et celle des colonies anglaises; depuis peu celles-ci travaillaient activement à les attirer à fond dans leur orbite, elles contrecarraient l'influence française, elles multipliaient les démonstrations d'amitié. De plus, la nation des Andastes, dont les attaques persistantes avaient permis si souvent à la Nouvelle-France de respirer, avait été anéantie et l'Iroquoisie ne redoutait plus d'être prise entre deux feux. Pour donner du poids à son jeu diplomatique, Frontenac avait demandé à plusieurs reprises un nombre limité de soldats; non pas pour faire la guerre, mais pour faire parade d'une puissance que la colonie ne possédait pas et en imposer aux Iroquois. Ceux-ci étaient très sensibles à la présence de troupes au pays.

En agissant ainsi, ce gouverneur était fidèle jusqu'à la fin à la politique d'amitié entre Nouvelle-France et Iroquoisie inaugurée par Tracy, Courcelles et Talon. Soutenu par les missionnaires, il l'avait appliquée avec une connaissance psychologique étonnante des ennemis d'hier qui étaient devenus les amis d'aujourd'hui. D'autre part, c'était la seule politique possible. Pour détruire les Iroquois, dont il avait été si souvent question, pour les refouler à jamais vers le sud, il aurait fallu plusieurs régiments, des campagnes successives, d'autres méthodes de combats, l'implantation de tout un peuple de colons, la construction de plusieurs forts, enfin tout un effort soutenu et des dépenses immenses que la France aurait pu difficilement entreprendre. Alors, le sens commun exigeait la paix cultivée avec ardeur, continuité et fidélité. Du jour où elle se briserait, ce serait pour la Nouvelle-France non seulement l'ancien enfer, mais un enfer cent fois multiplié par le nombre des défrichements et des seigneuries.

Ce principe cardinal se perdait toutefois peu à peu. Comme on jouissait de la paix depuis seize ou dix-sept ans, on ne savait plus ce qu'était

la guerre. Et c'est à ce moment qu'arriva M. de la Barre. Le conflit entre Français et Iroquois devient plus aigu, plus compliqué. Il demande du sang-froid, de la souplesse, de l'ingéniosité, un réalisme avisé et de la patience.

En 1683, au mois d'août, le nouveau gouverneur tient un grand conseil avec les Iroquois. Tous les problèmes sont réglés à l'amiable, mais pas toujours de la façon dont il aurait fallu les résoudre. Tsonnontouans et Goyogouins ont demandé par exemple que La Salle soit expulsé de l'ouest et M. de la Barre a consenti. Mais, enfin, les affaires en cours se règlent. C'est à la fin de l'hiver 1684 que des incidents malheureux se produisent. Malgré des conseils amicaux, un parti de deux cents Goyogouins et Tsonnontouans arrête au mois de mars quatorze Français en sept canots qui allaient en traite chez les Sioux; il pille les marchandises, garde les canotiers sous surveillance pendant deux jours, les abreuve d'insultes et les libère sans leur remettre une embarcation. Poursuivant sa marche, il attaque le fort Saint-Louis où commandait le chevalier de Baugy accompagné de l'indomptable Tonty. Il l'assiège pendant toute une semaine, lance trois attaques distinctes, mais il est à la fin obligé de se retirer. Cet échec était cuisant puisque les Français n'étaient qu'une poignée.

Toutefois, la situation générale n'était pas mauvaise. A l'automne 1683, la Nouvelle-France avait reçu cent soixante-six soldats. Elle était en posture excellente pour négocier. On le vit tout de suite.

L'un des grands chefs iroquois, un Goyogouin, Teganissorens, dont le nom reviendra souvent dans l'histoire, accourt au printemps avec une douzaine de compagnons, pour renouveler la paix. Cet empressement est de bon augure. La Barre dira que ces ambassadeurs n'étaient pas au courant des incidents mentionnés plus haut, que leur démarche lui semblait louche dans les circonstances.

Mais enfin, il a beaucoup d'atouts dans les mains pour régler avantageusement la nouvelle crise : la présence d'un groupe de soldats, la défaite des Tsonnontouans au fort Saint-Louis, l'arrivée hâtive de délégués qui trahit un fort désir d'arranger les affaires en souffrance. On imagine facilement le parti que Frontenac aurait tiré d'une situation pareille. Une solution pacifique était possible.

Mais le 5 juin, dans un mouvement de colère, le nouveau gouverneur décide de faire la guerre. C'est ce qu'il dira au Roi. Il avait toute latitude pour prendre une décision pareille. Une lettre de Seignelay à l'intendant, en date du 10 avril, résumait bien la situation : Louis XIV préférerait que La Barre ne recoure pas aux armes; toutefois il lui permettait

de le faire si les circonstances l'exigeaient. Une dépêche de l'intendant au même ministre en date du 8 juillet, expose qu'il y avait autre chose que de l'impatience dans le geste de son chef; « . . . Cette guerre a été décidée dans le cabinet du général, avec six des plus riches marchands du pays ». Le sieur de la Chesnaie est la seule personne à qui il veuille entendre. Un accommodement serait possible, mais les marchands veulent donner une leçon aux Iroquois pour empêcher à l'avenir les pillages de canots qu'ils redoutent. La population de la Nouvelle-France ne prise guère le projet d'une nouvelle guerre iroquoise, les protestations ne manquent pas.

Recourir aux armes quand les accommodements étaient possibles, est la grande faute du gouverneur. Elle devait en entraîner toute une série d'autres de non moindre importance.

Tout d'abord, M. de la Barre impose aux délégués iroquois une surveillance déguisée, accompagnée de bons traitements, qui se changera en emprisonnement. Naturellement, il a des excuses : il ne veut pas que ces gens apprennent trop tôt la déclaration de la guerre et l'organisation d'une expédition militaire; il veut faire revenir auparavant les missionnaires et autres Français qui travaillent en Iroquoisie afin de leur éviter la capture, les tortures ou la mort. Mais ce coup de force était une maladresse, une perfidie et une insulte.

La troisième faute était d'une énorme gravité et devait influencer sur tout l'avenir de l'Amérique du Nord. La Barre n'a pas plutôt pris sa décision qu'il saisit sa plume pour mettre le gouverneur de l'Etat de New-York au courant de son projet. Il prend pour acquis que la collaboration de ce dernier lui viendra sans discussion.

Sans doute encore, le gouverneur a une excuse : les rois de France et d'Angleterre vivent en bonne amitié; le dernier n'a pas grand'chose à refuser au premier. L'un et l'autre désirent que les gouverneurs de la Nouvelle-France et de New-York s'entendent comme des frères et qu'ils s'assistent. De plus, Dongan a déjà servi dans les troupes françaises et il est catholique. Mais enfin, ne fallait-il pas conserver une certaine prudence et ne pas trop demander à une amitié pareille ?

Mais M. de la Barre n'a pas de ces réticences, de ces doutes. **Même** avant d'organiser son expédition, il prend Dongan dans sa confiance. Dans une lettre qu'il lui écrit le 18 juin, il raconte avec naïveté la prise des sept canots français et le siège du fort Saint-Louis. Ces attaques iroquoises se sont produites, dit-il, « dans le temps que je conduisais avec eux des négociations douces et paisibles . . . »; elles l'« obligent de les attaquer com-

me gens de la foi desquels nous n'avons rien à espérer que meurtre et trahison, et je n'ai pas voulu le faire sans vous en donner avis et sans vous dire en même temps que les Agniers et les Onneyouts, voisins d'Albany, ne m'ayant fait aucun mal, je prétends rester en paix avec eux et ne les point attaquer ». Il demande en même temps à Dongan de défendre aux marchands d'Albany de vendre de la poudre, du plomb et des armes aux tribus coupables des attaques; ce serait un excellent moyen de les intimider. Enfin, il l'avise de son dessein parce que les deux rois désirent que la bonne entente règne entre les deux colonies. Au lieu de réfléchir, il confie ensuite ce monument d'irréalisme et d'incompréhension au sieur Bourdon qui l'apportera à New-York en cinq jours, puisqu'il y arrivera le 23. Dongan y répondra le lendemain.

Ce dernier possède une intelligence pénétrante et vive. D'un premier coup d'oeil, il comprend tout l'avantage immense que son pays peut tirer d'une confiance pareille. En 1665, l'Angleterre venait de conquérir l'Etat de New-York; elle était occupée à pacifier la population hollandaise qui l'habitait; ses troupes prenaient possession des forts, ses fonctionnaires s'installaient dans les postes de commande. Dans cette conjoncture, elle ne pouvait pas s'opposer aux expéditions de M. de Courcelles ou de M. de Tracy contre les Iroquois; elle laissa ces derniers signer leurs traités de paix avec la France. Elle était trop nouvelle en ces quartiers, trop occupée pour intervenir militairement; et surtout, elle n'était pas autrement intéressée du moment que le commerce des pelleteries se continuerait à Albany. Mais durant les quinze dernières années, les circonstances s'étaient modifiées. L'emprise des Anglais sur la Nouvelle-York était maintenant assurée; ils s'entendaient bien avec les Hollandais. A Albany, les uns et les autres recevaient régulièrement les pelleteries iroquoises; ils y renouelaient annuellement des traités d'alliance avec eux; ils y tenaient des conseils. De toutes ces relations et de la proximité était né le projet, mais encore latent et obscur, d'englober l'Iroquoisie dans l'Etat de New-York et de faire des Iroquois, des alliés si ce n'est des sujets de l'Angleterre. L'oeuvre des missionnaires français en Iroquoisie était sourdement contrariée, l'influence de la France minée. Depuis 1679, en particulier, la lutte d'influence entre les deux nations devenait vive en Iroquoisie; la question avait fort préoccupé Frontenac, car si l'Iroquoisie échappait à la France, les guerres recommenceraient.

C'est dans ces circonstances que Dongan reçoit la communication de La Barre. Il comprend instantanément le parti énorme qu'il peut tirer pour son pays d'un événement pareil. Dans sa réponse, il regrette d'avoir

appris cette décision trop tard; autrement, il aurait pris des mesures pour empêcher le conflit. Puis, sans sourciller, il expose pour la première fois une thèse d'une importance telle qu'elle sera discutée pendant une trentaine d'années par les chancelleries de France et d'Angleterre, sera l'objet de volumineux mémoires et de cartes, sera étudiée sans fin par les historiens après avoir triomphé par la force à l'occasion d'un traité célèbre. Parlant des Iroquois, voici ce qu'il dit : « Ces Indiens dépendent de ce gouvernement (celui de New-York) comme il appert par les Lettres-Patentes de Sa Majesté Royale et parce qu'ils se soumettent eux-mêmes à ce gouvernement, comme cela est manifeste par nos Archives ». Les territoires anglais, poursuit-il, s'étendent jusqu'à la rivière du Canada et jusqu'aux Lacs. Obscurs, les documents anglais parlent plutôt des lacs Champlain et Georges, de la rivière Richelieu, mais Dongan s'en sert comme s'ils signifiaient les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Malgré ce fait, ajoute-t-il, les Français viennent fréquemment au sud de cette frontière; il demande à La Barre de le leur défendre et il défendra aux Anglais d'aller au nord de cette ligne. Dongan est si favorable à la paix qu'il se rendra immédiatement à Albany pour demander aux Iroquois de donner satisfaction aux Français et de remettre la valeur des marchandises de traite pillées; s'ils n'y consentent pas, le gouverneur ne les protégera pas injustement. Que pendant ce temps, M. de la Barre ne commette pas d'actes d'hostilité : « . . . Des conflits de cette nature sont d'une importance si grave qu'ils doivent se régler dans nos patries respectives et non par nous ».

Et le tour est joué. Encore hier, d'après une tradition à peine esquissée, les Anglais parlaient vaguement des Agniers uniquement, comme s'ils étaient sujets anglais; aujourd'hui, ils réclament toutes les tribus et ils affirment que toute l'Iroquoisie est terre anglaise. Pourquoi ? La Barre leur en a fourni l'occasion. Dongan et ses conseillers comprennent que ce beau fruit peut maintenant leur tomber dans les mains. Armés de la lettre qu'ils ont reçue, ils vont révéler aux Iroquois que le gouverneur du Canada a décidé de leur faire la guerre. Incapables de résister avec leurs propres forces à une armée européenne, ces Indiens vont se rejeter automatiquement dans les bras de l'Angleterre pour obtenir d'elle protection et secours. Pour se les procurer, ils poseront les actes et diront les paroles et prendront les engagements qui apporteront la preuve nécessaire à la thèse que Dongan vient d'exposer à La Barre. En un mot, ils se soumettront et de bon coeur aux conditions qui leur seront posées. Et c'est à ce moment que l'on saisit jusqu'à quel point était sage et grande la politique d'amitié inaugurée en 1665-1667, appliquée ensuite par Frontenac, à quel

point était sotté et infiniment dangereuse la politique de guerre inaugurée par La Barre.

Une brève revue est nécessaire. Prédécesseurs des Anglais dans l'Etat de New-York, les Hollandais ont fondé Orange, aujourd'hui Albany, où ils ont fait le commerce des fourrures avec les Iroquois. Ils n'ont eu de relations suivies qu'avec les Agniers, leurs voisins immédiats. Ils englobaient les Onneyouts, les Onnontagués, les Goyogouins et les Tsonnontouans sous le nom générique de Sinèques et ne recevaient leurs fourrures que par l'intermédiaire des Agniers. Ces Sinèques ne semblent être venus en nombre à Orange et comme unité distincte qu'en 1657 et peut-être subseqüemment. Les Hollandais n'ont ni exploré ni évangélisé l'Iroquoisie. Héritiers des droits des Hollandais, les Anglais imitent ces derniers. Aucun d'eux, si ce n'est un explorateur en 1677, n'a jamais visité l'Iroquoisie. Ils n'ont élevé aucune prétention sur le pays si ce n'est de vagues réclamations sur le pays des Agniers. Ils ont aussi parlé de renvoyer chez eux les Français et leurs missionnaires. Toutefois, dans les commissions des gouverneurs de New-York, dans leurs instructions, revenaient les descriptions topographiques vagues mentionnées plus haut; elles trahissaient l'ignorance de l'intérieur du pays, mais une diplomatie habile pouvait toujours les utiliser pour des réclamations générales.

Par contre, le plaidoyer des Français était net et puissant. Malgré des guerres successives, de nombreux traités avaient lié à plusieurs reprises la France et l'Iroquoisie. On peut mentionner en particulier celui de 1645 et surtout celui de 1653. A la suite de ce dernier, les Jésuites ont établi une grande mission à Onnontagé où M. de Lauzon, gouverneur du Canada, leur avait concédé une seigneurie. C'est de cette époque que datent les premières grandes études ethnographiques, linguistiques, sur le peuple iroquois. Malgré l'abandon de leurs édifices, d'autres Jésuites ont continué à circuler en Iroquoisie. M. de Tracy est venu ensuite. Par les traités signés avec chaque tribu, il a posé nettement les droits de possession de la France sur tout le pays. Agniers, Onneyouts, Onnontagués, Goyogouins et Tsonnontouans ont reconnu que leurs territoires appartenaient à la France et que les occupants étaient sujets français. Ici, c'était aussi le droit de conquête aussi valable que celui qui avait mis les Anglais en possession de la Nouvelle-Hollande. Un vain mot? Des missionnaires se sont établis dans les grandes bourgades. Ils ont raconté leur oeuvre au jour le jour dans des relations qui ont été imprimées. Chez les Onneyouts, en particulier, chez les Onnontagués, la religion a poussé des racines profondes. Leur propagande avait été contrecarrée en sous-main par les com-

merçants d'Albany qui vendaient de grosses quantités d'eau-de-vie aux Iroquois et occasionnaient des orgies dangereuses. D'autres Français avaient circulé en Iroquoisie, des liens s'étaient noués. Frontenac avait donné aux relations franco-iroquoises un aspect bien particulier : lui, il était le père au nom du Roi; eux, ils étaient les enfants, c'est-à-dire les sujets. Pendant toute sa première administration, il ne dévia pas de cette attitude. Pendant son second séjour au Canada, il y reviendra. Il avait très bien saisi la psychologie iroquoise. Pour lui, ces Indiens étaient bien humains, c'est-à-dire des hommes à manier avec adresse, avec sympathie; certains méritaient l'estime et la plus haute considération, d'autres étaient vains, cupides, orgueilleux; à chacun, il apportait le traitement approprié. De grands chefs comme Oureouaré, le Goyogouin, seront ses amis, même aux pires heures des guerres. Il importe certainement de signaler aussi les travaux des Sulpiciens à la baie de Quinté et dans les villages adjacents, sur la rive nord du lac Ontario. Dans une grande mesure, Albany avait conservé tout le commerce iroquois, mais Frontenac, malgré le risque d'être rappelé, s'était battu à fond durant toute sa première administration pour conserver le fort Katarakouy : les Iroquois qui chassaient dans la province d'Ontario passaient dans cet endroit et il aurait été facile d'y intercepter toutes les fourrures qu'ils rapportaient, celles des bourgades voisines. A la suite des ordres précis du Roi, il dut l'abandonner à La Salle. Une grande chance d'améliorer encore les relations franco-iroquoises, de les rendre plus intimes, avait été abandonnée. L'affaire était importante pour éviter une reprise des guerres qui avaient désolé la Nouvelle-France.

En un mot, en 1684, la bataille pour l'Iroquoisie n'était pas perdue, loin de là; il n'y avait lieu ni de jeter le manche, ni de jeter la cognée. Avant de compromettre les résultats de vingt années d'effort, il importait de bien y penser, car les conséquences d'un retour à l'ancien état de chose seraient formidables. C'est pourtant ce que La Barre décidait dans un mouvement d'humeur.

Et Dongan ne reste pas passif. Il veut tout de suite que l'acte de son adversaire donne tous les néfastes résultats dont il peut être la cause. Le 5 juillet, il écrit de nouveau à La Barre, car lui, il est un réaliste et non pas un esprit chimérique. Il s'est rendu immédiatement à Albany et il y a rencontré les sachems tsonnontouans. Inutiles de se demander pourquoi. Violant le secret que lui a demandé le gouverneur du Canada, il leur a révélé que celui-ci préparait une expédition punitive contre eux. Naturellement, il ne le dit pas, mais les événements de ce conseil l'avouent pour lui. Les Tsonnontouans étaient même sous l'impression que les troupes

françaises étaient entrées dans leur pays. Le jeu de Dongan demandait de les affoler. Il n'ose croire que la guerre soit ouverte : « Vous ne pouvez ignorer, répète-t-il, que ces Indiens appartiennent à notre gouvernement et je vous assure qu'ils lui (à l'Etat de New-York) ont volontairement donné de nouveau et leurs propres personnes et leurs terres ». Cette donation, si elle a vraiment eu lieu, ce qui reste douteux, ne peut en aucune façon être une seconde ou une troisième donation : les mots « de nouveau » sont de trop, aucun document ne les supporte. Mais Dongan continue ainsi : il a « donné l'ordre de placer les armoiries de Son Altesse Royale, le duc d'York, sur les bourgades iroquoises, ce qui peut vous dissuader de rien faire qui puisse créer un malentendu entre nous ». Ensuite, Dongan a beau jeu pour présenter une offre de médiation qui est fondée sur la théorie qu'il vient d'inventer ; si La Barre l'accepte, il acceptera implicitement que les Iroquois sont sujets anglais et l'Iroquoisie, terre anglaise. Mais le rôle si avantageux de protecteur des Iroquois que l'acte de La Barre lui permet d'assumer, comment ne s'en draperait-il pas ? Tout l'y invite. Et il révèle à La Barre ce que La Barre aurait dû savoir depuis le début, que les Iroquois sont prêts à verser des indemnités pour les dommages infligés aux Français. « Monsieur, je serais très malheureux d'apprendre que vous avez envahi les territoires du Duc après avoir refusé une offre si juste et si honnête, et ma promesse à cet effet, en plus. » Et voilà le gouverneur du Canada enveloppé dans un dilemme d'où il ne sait comment sortir.

De son camp de Lachine, La Barre répondra le 25 juillet. De nouveau, et malgré l'attitude si explicite de Dongan, il s'acharne à trouver un ami là où un ennemi s'est révélé. Il se dit étonné de la lettre précédente, mais à des confidences malencontreuses, il en ajoute de nouvelles. Il veut riposter simplement, dit-il, aux attaques des Goyoguins et des Tsonnon-touans contre des Européens et des chrétiens. Tout ce que La Barre veut imposer par son expédition, c'est du respect pour les Français. Il ose croire qu'elle lui gardera mieux la faveur du duc d'York que la paix. Les Anglais apprécieront aussi à leur juste valeur le châtement qu'il infligera à ces Indiens qui les attaquent eux-mêmes à l'occasion et font des prisonniers parmi eux, comme ils l'ont fait au Maryland, l'hiver précédent. « Mais si j'étais assez infortuné que d'avoir affaire à un homme qui désire protéger les voleurs, les assassins et les traîtres, je ne saurais faire de distinction entre leurs protecteurs et eux ». Et encore ici, M. de la Barre ne comprend pas du tout la situation : pour mettre à jamais la main sur l'Iroquoisie, pour faire des Iroquois des sujets anglais, pour conserver leur commerce

de pelleteries avec cette nation, ces Anglais sont prêts à pardonner infiniment plus que M. de la Barre et à épuiser d'abord tous les moyens de conciliation. Ils ne se laissent pas distraire du principal qui a une importance énorme par du secondaire qui n'en a que peu. Et quoi de plus important pour un gouverneur du Canada que de maintenir la paix avec ces anciens ennemis qui avaient fait tant de mal à la colonie, qui pouvaient lui en faire énormément plus ? Toute l'histoire de la Nouvelle-France enseignait ce point.

Sur la question de fond, La Barre ne dit que ceci : « Votre réponse porte sur les prétentions des uns et des autres (des Anglais et des Français) à la possession de territoires : ni vous ni moi ne sommes juges de cette question, mais bien nos deux Rois . . . » Oui, et Dieu sait si ces deux Rois en entendraient maintenant parler de ce problème !

Pour constater jusqu'à quel point, même à cette date, La Barre ne veut pas comprendre l'attitude pourtant si nette de Dongan, il faut lire les instructions qu'il donne à M. Salvaye, chargé par lui d'aller expliquer ses propres actes à son adversaire. Il lui révèle tout ce qui s'est passé en Nouvelle-France depuis un an dans le domaine des relations franco-iroquoises. Il lui dit qu'il a fait emprisonner Teganissorens. Même, aujourd'hui, il croit que Dongan n'interviendra pas si ce n'est pour l'aider à punir les Iroquois, à détruire ce peuple. Agniers et Onneyouts sont innocents, ils n'ont pas participé à l'agression. Les Onnontagués doivent envoyer des nouvelles sous peu. Déjà les troupes françaises sont en marche, la campagne ne peut se remettre à plus tard, elle n'est pas liée à la question de la propriété de divers territoires. Etant donné l'entente actuelle entre la France et l'Angleterre, La Barre ne peut croire que Dongan ait l'intention de protéger une trahison et une injustice. Le lieu où s'est produit l'attaque appartient aux Français depuis vingt-cinq ans; ils y ont établi des missions, ils y ont fait le commerce sans s'attirer les protestations des Iroquois.

On ne peut aller plus loin dans cette incurable naïveté. On ne peut mettre plus complètement ses cartes sur la table. On ne peut fournir à un adversaire des mots plus dangereux et qui serviront contre soi-même. Il faut le dire, on ne peut être plus imbécile. Ainsi, M. de la Barre affirme qu'il veut *détruire* les Iroquois, et ce, à un homme qui ira le répéter aux Iroquois tout de suite et avec preuve à l'appui. Comme il a énoncé dans sa dernière lettre que la France possède les territoires qui s'étendent au sud et au sud-ouest de Chicago, Dongan, qui vient de réclamer toute l'Iroquoisie, va maintenant réclamer pour l'Angleterre la possession de ces régions éloignées auxquelles elle ne pensait même pas hier. Il déclarera

tranquillement qu'elles « sont plus vraisemblablement nôtres » que françaises, parce qu'elles sont situées à l'ouest des colonies anglaises et plus rapprochées de ces mêmes colonies que de la Nouvelle-France. Il invente ainsi un curieux droit international, mais il mettra sur pied une nouvelle théorie pour le soutenir. Ainsi l'appétit vient en mangeant, et pourquoi se gêner avec un personnage comme le gouverneur du Canada qui fournit l'occasion propice en même temps que les moyens de parvenir à ces buts imprévus ? Ce n'est pas lui, Dongan, qui terminera une correspondance qui le sert si bien. Il ne s'engage pas dans une justification des actes des Iroquois. Très habile, il restera à l'affût de toutes les expressions qui peuvent servir son pays en escamotant non seulement l'Iroquoisie, mais tout le centre et tout l'ouest de l'Amérique.

Pendant que s'esquisse ainsi, grâce à l'inintelligence de La Barre, tout le futur d'un immense continent, Louis XIV répond avec beaucoup de modération à la dépêche qu'il a reçue. Il n'est pas sur les lieux, il doit dans une grande mesure s'en remettre aux renseignements et aux conclusions du gouverneur. Mais son expérience des affaires canadiennes est assez longue pour qu'il sache que la guerre sera un grand malheur pour la Nouvelle-France; elle interrompra le commerce, empêchera la culture du sol, exposera les habitants qui vivent dans les défrichements éloignés et solitaires à des attaques que les autorités ne pourront pas empêcher. Toutes ces conséquences seront désastreuses si la guerre est longue, et c'est pourquoi il faudra la faire rapide ou bien ne pas l'entreprendre même si elle devait apporter des résultats substantiels. Toutefois, le Roi ne blâme pas son mandataire; les incidents que celui-ci a relatés, la conviction qu'il a exprimée à l'effet que les Iroquois veulent eux-mêmes commencer la guerre, lui paraissent des raisons suffisantes pour entrer en campagne. Pour terminer plus vite les hostilités, il lui envoie l'*Emérillon* avec trois cents nouveaux soldats. Ce secours devrait lui permettre de punir l'insolence des Iroquois ou de les mettre hors de combat.

Enfin, la dépêche du Roi ordonne au gouverneur de remettre La Salle en possession de ses biens et elle se termine par un ordre que peuvent expliquer les circonstances terribles de cette guerre, mais qui était inhumain et produirait un jour prochain des résultats néfastes : « Comme il importe au bien de mon service, écrit le Roi, de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages qui sont forts et robustes serviront utilement sur mes galères, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre prisonniers de guerre,

et que vous les fassiez embarquer par toutes les occasions qui se présenteront pour les faire passer en France ».

Cette lettre ne peut rien empêcher, et d'autre part, les préparatifs de la prochaine campagne sont déjà avancés dans le moment même où elle s'écrit à Paris. Pour attaquer ainsi les tribus iroquoises de l'ouest, La Barre doit se servir du fort Katarakouy qui lui est maintenant indispensable. Il y envoie immédiatement des charpentiers et des maçons pour le remettre en bon état, des vivres et des munitions. De Meulles rapportera que vingt-cinq canots ont fait un premier voyage à la mi-juin et que vers la mi-juillet une seconde flottille complétera le ravitaillement. A cet effet, il utilisera des embarcations qui devaient se rendre au lac Supérieur avec des marchandises de traite; Du Lhut voulait s'en servir pour retenir sur place des Indiens qui se rendaient à la baie d'Hudson pour échanger leurs pelleteries. La Hontan racontera qu'il s'est embarqué le 23 juin à Montréal et qu'en vingt jours il est arrivé à Katarakouy. Le fort est carré, dit-il, il a de grandes courtines flanquées de quatre petits bastions. Il « me paraît, ajoute-t-il, avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq nations iroquoises, car... il leur est plus facile d'y transporter leurs pelleteries en canot, que de les transporter à la Nouvelle-York par terre . . . » De plus, leurs compatriotes des alentours sont heureux d'y apporter force venaison aux Français. Enfin, le sieur d'Orvilliers fait une reconnaissance rapide de la rive sud du lac Ontario et fixe le lieu du débarquement à la baie d'Irondequoit. Dès le début, les autorités s'aperçoivent qu'elles ne peuvent se procurer un nombre suffisant de canots et elles font construire des chaloupes de pin de vingt-cinq pieds de longueur.

Vu l'attitude hostile de Dongan, La Barre doit prendre d'autres mesures. Il accepte justement pour acquis que le secret de son expédition est révélé. Alors, il décide de n'attaquer que les Tsonnontouans; et il esquisse une manœuvre pour les isoler en empêchant les autres tribus d'intervenir. Avec l'assistance de M. Dollier de Casson et du père Bruyas, il choisit sept iroquois catholiques, sincèrement dévoués aux intérêts français, habiles dans les négociations; il les pourvoit de colliers, il leur expose les propositions à soumettre. Ils affirmeront aux Agniers, aux Onneyouts, aux Onnontagués que les Français veulent vivre en paix avec eux et ne les attaqueront pas. C'est une tentative pour circonscrire le conflit. Pour aller plus vite en besogne, cette délégation se fractionnera : trois ambassadeurs iront à Onnontaté et deux au foyer de chacun des deux autres cantons.

A la tête de trois cents miliciens, La Barre part de Québec le 9 juillet. Il est à Montréal le 16. Il y trouve quinze chaloupes et deux cents

canots. Les Indiens de l'est du Canada sont là au nombre de 378, soit 65 Abénaquis, 40 Hurons catholiques, 72 Algonquins, 40 Nipissings et 161 Iroquois catholiques qui, eux, rallieront l'armée au Long-Sault. En plus, quatre cents miliciens de la région de Montréal s'ajoutent à ceux de Québec. Les Canadiens proprement dits fournissent donc 700 hommes de troupes. Pour les encadrer, La Barre amène 130 soldats des troupes régulières. Du Tast est déjà parti pour Katarakouy avec 80 soldats qui protégeront l'armée en marche, couvriront le fort, couperont arbres et broussailles dans les portages, recevront les convois de vivres et de munitions.

Cette armée ne quitte Montréal que le 30 juillet. Elle est partagée en trois divisions : le gouverneur est le commandant en titre de la première qui est sous les ordres de M. Robineau de Villebon. M. D'Orvilliers commande la seconde et M. Duguay la troisième.

M. de la Barre avait aussi demandé à l'ouest des détachements qui viendraient attaquer les Tsonnontouans. A Michillimakinac, La Durantaye avait rassemblé deux cents Français, cinq cents Hurons et Outaouais; parmi ce dernier groupe, il y avait des Outagamis et des Renards raccolés par Perrot. Ce gros contingent quitte l'île le 29 juin pour se rendre à Niagara. Des messagers du gouverneur les attendront là pour leur révéler la date de la concentration finale à la baie d'Irondequoit. Naturellement, cette mobilisation des Indiens de l'ouest n'a pas été facile. Les chefs français ont dû exercer des pressions pour les mettre en mouvement, leur jurer qu'il s'agissait d'une guerre finale, à mort. Leurs interlocuteurs ne voulaient pas s'engager à la légère dans une expédition qui les plaçait en état de guerre avec leurs anciens ennemis et les exposait à des représailles dangereuses. Ils ne croient guère, même à la dernière minute, que l'entreprise soit sérieuse et le voyage est semé de péripéties diverses : on se disperse pour chasser, des traînardes se font attendre sans fin, d'autres veulent retourner en leur pays sous des prétextes divers; et ce sont des négociations continues et des consultations d'augures. Mais le puissant contingent atteindra Niagara à temps.

Du moment où ces partis de guerriers de l'est et de l'ouest, ou ces miliciens et ces soldats s'ébranlent, il est permis de porter un premier jugement sur l'expédition de La Barre. Tout d'abord, le chef est-il absolument décidé à faire la guerre ? S'agit-il d'une résolution irrévocable, nette, ou de velléité ? De nombreux indices indiquent que le gouverneur voulait la guerre mais sans la vouloir à fond comme on dit. Le 9 juillet, il écrit bien en France qu'il part demain; il fait l'énumération des troupes qu'il amène avec lui et de celles qui lui viendront de l'ouest; après leur jonction,

il faudra détruire les Iroquois ou périr. Au Roi, il affirme que vers le 1er septembre, il sera en pays ennemi : « Je fais tous ces préparatifs pour exterminer cette nation. » Aucune possibilité de paix n'existe plus. Sa Majesté doit envoyer d'autres troupes « sans quoi il ne faut plus qu'elle compte sur ces pays. » Voilà des expressions bien énergiques. Mais déjà, La Barre en a rabattu. Il n'est plus question que d'attaquer les Tsonnon-touans et de maintenir la paix avec les autres tribus. Puis les hostilités se déroulent-elles avec la célérité voulue ? Est-ce une expédition-éclair qui surprendrait l'ennemi ? Pas le moins du monde. D'ores et déjà, on peut prendre pour acquis que l'attaque actuelle ne pourra produire de meilleurs résultats que celles de M. de Tracy et M. de Courcelles en 1665, 1666, 1667. Il faut ajouter que l'intendant demeure sceptique sur les grands projets de son chef ; le 8 juillet, voici ce qu'il a écrit à Seignelay : « Je crois qu'il se contentera de payer aussi loin que Katarakouy et ensuite de demander aux Tsonnontouans de venir négocier la paix avec lui . . . » Une seule chose aurait pu détruire l'effet des manœuvres de Dongan : une campagne rapide, sûre, avec les forces et les réserves voulues pour une mainmise sur l'Iroquoisie. La Barre n'a pas les régiments qu'il faudrait, il n'a pas fait les préparatifs nécessaires, sa détermination est incertaine, il n'est pas familier avec les données du problème.

L'impétuosité, le manque de réflexion, l'irréalisme de La Barre éclateront au lac Saint-François alors que, se faisant porter dans les portages, il remonte le fleuve. Là, le rejoignent le père Millet, le si justement célèbre missionnaire des Onneyouts, et le père de Lamberville, le jeune, qui est missionnaire dans la capitale de l'Iroquoisie, Onnontaé, et apporte des lettres de son frère, le père de Lamberville, l'aîné. Celui-ci est un esprit de grande envergure. Ses dépêches sont écrites de main de maître. Il le sait, lui, ce qui se passe en Iroquoisie, il les prévoit les conséquences d'un conflit armé. Il les fait, les réflexions que La Barre aurait dû méditer avant de prendre une décision. Il les connaît les bénéfices que l'on aurait pu tirer et que l'on peut encore tirer de la politique d'amitié inaugurée il y a vingt ans, pratiquée avec profondeur et brio par Frontenac, toujours vivante. Les moyens pacifiques de régler les incidents du printemps, il les expose. Ce que les amis de la France ont fait en Iroquoisie, tout de suite il le dit. C'est à la lumière de ces lettres que l'on saisit jusqu'à quel point a été inconsidérée, a été mortelle pour les intérêts français, la décision folle de La Barre.

La première de ces lettres est du 10 juillet. Elle annonce qu'un grand conseil des tribus iroquoises doit se tenir incessamment à Onnontaé. Le

dessein de ceux qui l'organisent est de faire l'union des tribus iroquoises dans la prochaine guerre contre les Français; de mettre ensuite les Tsonnontouans au courant des manœuvres de La Barre qui veut empêcher les autres cantons de les assister. Comment se fait-il, demande le Jésuite, que Charles Le Moyne ou d'autres personnes au courant des affaires iroquoises ne lui aient pas dit que les Iroquois formaient une Confédération et que l'on ne peut attaquer les uns sans provoquer les autres ? Alors, il est probable qu'une guerre générale éclatera. Et sur ce point, le père de Lamberville a une vision d'un réalisme terrible sur les scènes que les hostilités apporteraient à la Nouvelle-France : on dirait qu'il entend d'avance les cris de désespoir des victimes de Lachine et des victimes des massacres subséquents. Appréhendant ces dangers, il agit aujourd'hui « dans le dessein d'éviter si possible une infinité de maux qui tomberaient sur le Canada ». Il a toujours pensé que la paix était très précieuse et que les avantages actuels induisaient à redouter les hostilités. Si celles-ci éclatent vraiment, tous les habitants de la Nouvelle-France qui habitent des lieux isolés, devront les quitter. Ils doivent s'attendre à l'incendie de leurs maisons, de leurs granges, de leurs récoltes. Les dangers évidents, dit-il au gouverneur, « doivent vous excuser de redouter la guerre ». Il lui demande au moins « un délai afin d'arranger les affaires plus à loisir » ; attendre au moins l'arrivée de nouvelles troupes éviterait aussi bien des difficultés.

Le père de Lamberville, l'aîné, annonce que son frère expliquera au gouverneur toute la situation, telle qu'elle se présente en Iroquoisie. Mais il expose que les Onnontagués veulent régler le conflit entre les Tsonnontouans et les Français. Lui, il les oriente vers le paiement des dommages infligés à des Français, c'est-à-dire vers le paiement des marchandises pillées. « Si vous désirez, dit-il, maintenir la paix par quelque satisfaction que les Onnontagués porteraient les Tsonnontouans à vous accorder, cette solution serait très acceptable . . . » Et il dresse un tableau de la démocratie iroquoise : des Iroquois sont prêts aux pires extrémités mais nombre d'autres sont peînés d'avoir à prendre les armes contre la France; ils reconnaissent que leurs compatriotes, les Tsonnontouans, sont portés à l'insolence; ils travaillent activement au maintien de la paix et conseillent à ces derniers d'accorder des réparations. Ils veulent éviter les solutions désastreuses.

Le missionnaire ne connaît pas bien les intentions du gouverneur; il préférerait quitter son poste car il ne veut à aucun prix décevoir les Iroquois. Il est également à supposer qu'il veut préserver de la destruction les missions de l'Iroquoisie, celle des Onneyouts en particulier et celle

d'Onnontaté qu'il a organisées et qu'il améliore avec beaucoup de lucidité et de bon sens.

Le lendemain, 11 juillet, le missionnaire a écrit une seconde lettre. Déjà, dit-il, il a obtenu d'importantes concessions. Si le gouverneur désire un accommodement pour maintenir la paix, cette solution est possible. Bien plus, il y a lieu d'obtenir des avantages importants : un nouveau traité pourrait même apporter un règlement des questions de frontière et de commerce. La Nouvelle-France pourrait assurer sa sécurité par la construction de forts à La Famine, ou à La Galette ou encore en pays tsonnon-touan. Justement, Talon avait autrefois demandé l'érection d'un fortin sur la rive sud du lac Ontario ou du Saint-Laurent.

Le missionnaire dit ensuite au gouverneur ce que toute la Nouvelle-France avait appris par les expéditions de 1665-7 et aurait dû retenir : en cas d'invasion, les Tsonnontouans abandonneront leurs bourgades et dresseront en leur pays des embuscades aux troupes françaises : ils ont déjà placé en sûreté leurs provisions de maïs ; ils se prépareront dans la forêt des lieux de refuge pour les femmes, les enfants et les vieillards. L'expédition ne pourra détruire que des villages abandonnés et les forces vives de la nation demeureront intactes. Ce n'est pas tout : les cinq tribus s'uniront contre la Nouvelle-France et lanceront des partis de guerre sur le territoire de cette dernière. Les avantages de fond, ce n'est pas l'armée française qui les obtiendra. Les vrais perdants seront les colons français dont les biens et la vie seront détruits. Ou bien, ils devront se réfugier dans des forts. Et comme une guerre pareille sera longue, les vivres manqueront par suite de l'impossibilité de cultiver les terres ou par la destruction des récoltes.

D'autre part, ajoute le père de Lamberville, Dongan n'est pas inactif. Il a envoyé tout de suite un agent dans la capitale de l'Iroquoisie et là, il offre des munitions à bon marché. Le missionnaire sait évidemment ce que ce geste signifie et il voudrait que La Barre se contente des indemnités que les Français d'Onnontaté pourraient lui obtenir. Il éviterait ainsi des maux à la Nouvelle-France, des aventures périlleuses à ses habitants. Le mode de guerre des Iroquois est dangereux, il leur assurera des triomphes, du moins les Iroquois le croient.

Deux jours plus tard, soit le 13 juillet, le père de Lamberville revient à la charge ; il envoie sa lettre par le père Millet qui abandonne son poste chez les Onneyouts. Les Iroquois, affirme-t-il, ne peuvent comprendre que la guerre éclate avant que les Français demandent des réparations, des excuses, le paiement d'indemnités. Sur ce point, il écrit la phrase révélatrice

suyvante : « J'ai demandé avec insistance aux Onnontagués de vous donner satisfaction, selon les instructions qu'avaient ici les Iroquois chrétiens, vos agents. » Alors, voilà La Barre surpris en flagrant délit de contradiction : en même temps qu'il part en guerre, il demande des indemnités qui empêcheraient la guerre. Le moins que l'on puisse dire, c'est que sa conduite était incohérente et manquait de logique.

Et ceci encore. Le père de Lamberville rappelle au gouverneur que par sa campagne intempestive, il manque justement à un engagement précis qu'il a pris envers les Iroquois. L'an précédent, en 1683, c'est lui-même, missionnaire, qui, à la demande des autorités françaises, a présenté aux Tsonnontouans et aux Onnontagués un collier de grains de nacre qui avait la signification suivante : dans le cas où des partis iroquois rencontreraient des Français chez les Illinois, et que, de ces rencontres, surgiraient des actes d'hostilité, l'affaire serait réglée à l'amiable entre les deux parties et elle n'entraînerait pas de conséquences graves. Or, les incidents qui se sont produits entrent à n'en pas douter dans les cadres de cet arrangement. Sous peine de manquer à la parole donnée, il faut donc recourir aux négociations. Le père de Lamberville ne révèle pas dans quelles circonstances cette entente a été conclue. En 1683, ne voyant pas venir les ambassadeurs iroquois, le gouverneur avait envoyé en Iroquoisie Charles Le Moyne qui était l'homme de confiance et comme le consul des Iroquois. Celui-ci avait obtenu plein succès; il avait ramené une ambassade qui avait passé plusieurs jours à Montréal. A quel stage précis des négociations, la convention mentionnée plus haut avait-elle été conclue ? On ne sait. Était-elle prudente ou non ? C'est une autre question. Mais elle gouverne les actes du missionnaire qui travaille à une solution pacifique.

Le père de Lamberville dit encore à La Barre que le père Millet lui exposera l'à-propos de recourir de nouveau aux services de Charles Le Moyne et de l'envoyer en mission à Onnontaé. Depuis sa captivité en Iroquoisie, il y a plus de vingt ans, celui-ci jouit d'un grand prestige et d'une grande influence. Les Cantons ont confiance en lui parce qu'il est familier avec leurs points de vue, qu'il est homme de bon sens et de modération.

Le missionnaire confirme ensuite des renseignements qu'il a déjà donnés : les Tsonnontouans ne combattront pas dans leurs bourgades mais bien dans la forêt si les choses en viennent au pire. Les Onnontagués, eux, souhaitent vivement que l'accord se fasse, tel que prévu par l'entente. En général, les Iroquois ont résolu de ne pas commencer cette guerre eux-mêmes; ils laisseront La Barre tirer les premiers coups de feu, soit qu'il

attaque sans autre préambule, soit qu'il refuse auparavant les indemnités offertes. Le père de Lamberville, le jeune, exposera aussi au gouverneur les décisions du grand conseil où les Onnontagués joueront le rôle de modérateurs et de conciliateurs. Comme les Iroquois ont accepté récemment des indemnités pour le meurtre de l'un des leurs aux mains d'une autre tribu indienne, pourquoi les Français ne les imiteraient-ils pas dans une affaire moins grave ?

Une quatrième lettre du 18 juillet offre encore plus d'intérêt que les précédentes. Elle place devant le gouverneur les décisions des grands conseils iroquois des deux jours précédents, soit les 16 et 17 juillet. Au nom du gouverneur lui-même, il faut noter ce point important, le père de Lamberville a posé devant les sachems trois propositions différentes symbolisées par des présents. Les Iroquois en ont exposé neuf. La Barre appréciera-t-il à leur juste valeur les peines que le missionnaire a prises pour que des indemnités soient offertes, et, ajoute-t-il, « pour vous extirper des fatigues, des embarras et des conséquences d'une guerre désastreuse » ? Par la bouche d'un ambassadeur extraordinaire envoyé pour l'occasion, les Tsonnontouans lui ont affirmé qu'ils accorderaient des indemnités plus considérables que celles qu'ils avaient d'abord offertes. De plus ils ne feront plus la guerre aux Miamis ou à aucune autre nation. Ce résultat qui dépasse ce que La Barre obtiendra en fin de compte, il faut l'attribuer, dit le missionnaire, aux Onnontagués qui ont su manœuvrer avec une habileté consommée. Les Tsonnontouans étaient d'abord opposés à cette solution. Après le conseil du premier jour, les premiers désespéraient d'obtenir quoi que ce soit; ils venaient révéler au missionnaire qu'ils ne gagnaient rien, que les Tsonnontouans refusaient même les présents symboliques qui leur étaient offerts et qu'ils étaient décidés à faire la guerre. Plus tard, ils ont obtenu que les Goyogouins et les Onneyouts se joignent à eux pour amadouer la tribu récalcitrante et lui faire entendre raison. Les chefs en sont même venus aux gros mots et le calme du conseil a été plus d'une fois troublé. A tour de rôle, plusieurs d'entre eux sont venus consulter le Jésuite. En particulier, ils ont voulu savoir pourquoi les missionnaires ne participaient pas aux délibérations. Ceux-ci ont répondu que la cause de leur abstention était le déplaisir qu'ils avaient éprouvé quand les Tsonnontouans les avaient abreuvés d'insultes de même que le gouverneur de la Nouvelle-France. C'est seulement à la fin que les Onnontagués ont pu persuader à ces Iroquois violents de leur confier le règlement de leurs difficultés avec les Français, à la condition, naturellement, que La Barre accepte cette médiation. Si elle ne l'est pas, toutes les tribus s'uniront aux Tsonnontouans

pour faire la guerre. La Grand'Gueule et son triumvirat ont fait merveille dans cette discussion délicate, c'est à eux que l'on doit cette solution.

Enfin, dit le missionnaire, l'homme indispensable pour mettre la dernière main à cet accord est toujours Charles Le Moyne. Que le gouverneur donne ses ordres, et les négociateurs onnontagués l'attendront à Chouauguen, c'est-à-dire à l'embouchure de la rivière Oswego.

C'est le 1er août, au lac Saint-François, que La Barre, à la tête de ses détachements qui avancent vers le lac Ontario, reçoit les lettres du père de Lamberville, l'ainé, qui lui sont apportées par le père de Lamberville, le jeune, et par le père Millet. Comment arrêter une expédition de ce genre ? Soldats et miliciens poursuivent leur marche et ils arrivent le 2 août aux rapides du Long-Sault où les rejoignent les Iroquois catholiques. Un court séjour a lieu à cet endroit. Le même jour se produit à Albany un événement qui serait de grande importance s'il avait toute l'exactitude qu'on a voulu lui donner.

D'après les procès-verbaux qui ont été imprimés, Dongan est arrivé dans ce fort en sa qualité de gouverneur de l'Etat de New-York ; il était accompagné de lord Howard of Effingham qui représente le Maryland. Des Iroquois sont présents. Est-il venu des sachems de toutes les tribus ? Qui étaient-ils ? Des conseils préalables les avaient-ils autorisés à conduire des négociations importantes ? On ne sait et c'est ce qui enlève bien de la valeur à ce document.

La première proposition qui aurait été adoptée à ce conseil anglo-iroquois serait la suivante : « Que les Anglais les protégeront (les Iroquois) contre les Français, autrement ils (les Iroquois) perdront tout le castor et toute la chasse ». Ainsi l'Iroquoisie aurait obtenu la protection des Anglais, mais à la condition suivante : « Qu'ils (les Iroquois) se sont placés, eux et leur terre, sous la protection du Roi . . . Ils placent leurs territoires sous la juridiction de Sa Majesté et sous la juridiction d'aucun autre gouvernement que celui de New-York . . . Ils sont un peuple libre s'unissant lui-même aux Anglais. »

Voici ensuite le couplet obligé des conseils d'Albany : quand les Anglais sont arrivés, ils ne formaient qu'une minuscule colonie et les Iroquois étaient par comparaison un grand peuple. Aujourd'hui, c'est le contraire qui prévaut : les Iroquois sont un petit peuple par comparaison avec leurs voisins et les Anglais sont une grande nation, mais grâce aux bons traitements et aux donations de terres des premiers occupants. Voilà pourquoi ces derniers disent maintenant : « Vous nous protégerez contre les Français, si vous ne le faites, nous perdrons notre chasse et tous nos

castors. Les Français auront les castors; ils sont fâchés parce que nous vous les apportons . . . Nous avons placé notre pays et nous nous plaçons nous-mêmes sous la protection du grand duc d'York. »

En plus, les Iroquois céderaient à l'Etat de New-York et non à la Pennsylvanie qui les réclamait, les territoires des Andastes dont ils s'étaient emparés après la destruction de ces derniers. Ainsi New-York deviendra un grand arbre « sous les branches duquel nous nous abriterons contre les Français ou contre tout autre peuple. »

Naturellement, il s'est écoulé une quinzaine de jours entre la dernière lettre du père de Lamberville, l'aîné, à M. de la Barre, qui était du 18 juillet, et le présent conseil du 2 août. Pendant ce temps d'autres assemblées peuvent avoir eu lieu en Iroquoisie pour prendre une décision d'une importance pareille. Mais le Jésuite qui vit dans la capitale et qui semble très bien informé, n'en aura pas eu connaissance. Il n'en parle pas, les documents français ne les mentionnent pas. Quand les négociations franco-iroquoises reprendront, tout se passera comme si cet événement d'Albany n'avait pas eu lieu. De grands orateurs prononceront des discours qui en seront la négation même. Le règlement des difficultés se fera sur la base mentionnée dans la dernière lettre du missionnaire. On ne peut même supposer que le départ de l'armée française de Montréal aurait précipité les Iroquois à Albany : il est en effet du 30 juillet et le conseil du 2 août.

Que penser alors de ces procès-verbaux qui font si bien l'affaire de Dongan et que les diplomates utiliseront à si bon escient ? Il se peut qu'une minorité iroquoise, probablement composée de Tsonnontouans, se soit prêtée aux jeux de Dongan. Très rapprochés d'Albany, les Agniers et les Onneyouts ne pouvaient non plus toujours s'opposer facilement aux volontés du gouverneur de New-York. Et puis, en Iroquoisie comme en toute démocratie, il y avait souvent des dissidents qui ne reculaient pas devant les mesures extrêmes. Ensuite, c'était toujours un Anglais ou un Hollandais qui rédigeait les procès-verbaux; il était facile d'y introduire des termes plus généraux et des expressions plus larges que ne justifiaient les discours des orateurs. Enfin, dans une question pareille, les Iroquois présents ont-ils compris exactement la portée et les conséquences des propositions qui leur étaient soumises ? Tous ces problèmes se posent, parce qu'il n'apparaît nulle part que cette question d'extrême gravité ait été discutée au préalable dans les grands conseils de la capitale.

Durant le même temps, les troupes françaises continuent leur marche. Elles atteignent La Galette le 5 août et elles y trouvent la barque neuve du fort Katarakouy. Quatre jours plus tard, soit le 9 août, M. de la Barre

arrive à ce dernier endroit. Et c'est le lendemain, 10 août, qu'il annonce la décision qu'il a prise d'accepter l'offre de médiation des Onnontagués et de mettre fin à sa campagne sans livrer bataille. Au père de Lamberville, l'aîné, qui est demeuré à son poste dans des conditions très dangereuses, il envoie comme messenger, son frère. Il le prie d'assurer aux Onnontagués que son acceptation est complète : « . . . J'avais tant de considération pour leur prière que, pourvu qu'ils me fassent obtenir une indemnité raisonnable, je préférerais leur médiation à la guerre ». Il avouera lui-même que ce sont les lettres du père de Lamberville qui l'ont porté à changer de décision. Deux autres causes contributoires s'ajouteront à la première : l'attitude de Dongan qui est « fort porté à se mêler dans cette affaire à titre d'ennemi » et le manque de vivres qui commençait à se faire sentir. La Barre ne croit pas que les farines expédiées de Montréal puissent l'atteindre à temps : des vents contraires soufflent du sud-ouest et ils empêchent d'abord le ravitaillement qui se fait par les barques à voile entre La Galette et Katarakouy; ils retarderaient ensuite l'armée dans son avance vers la baie d'Irondequoit de sorte que le contingent de l'ouest serait reparti.

De Québec, le gouverneur recevra des lettres qui tenteront de le ramener sur le sentier de la guerre. La première, dont on ne connaît pas l'auteur, est fort énergique : « L'on fait courir le bruit à Québec que vous avez l'intention de faire la paix avec les Iroquois ». Cette décision serait dangereuse : elle découragerait les Indiens alliés, elle déconsidérerait de plus les Français auprès des Iroquois. Si ceux-ci peuvent apaiser les premiers par de belles paroles, ils recommenceront leurs méfaits à la première occasion. Le temps est venu de les chasser d'Iroquoisie et de s'établir dans leurs villages. Le correspondant veut se persuader que La Barre n'a d'autre intention que d'attaquer les Tsonnontouans, car il a « engagé Sa Majesté à faire des dépenses excessives ». Une seconde lettre du 14 août est probablement de l'intendant De Meulles car elle annonce que l'on fait en Nouvelle-France les récoltes des miliciens absents. Il accuse réception d'une lettre que le gouverneur lui a envoyée de La Galette et « par laquelle vous nous faites espérer, dit-il, que vous apprendrez aux Iroquois à ne plus attaquer les Français ni à avoir des différends avec eux. » Aucune paix sans guerre ne saurait conduire à cette fin, les Iroquois seront toujours des ennemis des Français. S'ils aperçoivent l'armée, les Iroquois feront des propositions verbales, mais dans le même temps ils s'allieront aux Anglais et à d'autres peuples. Surtout, les Indiens alliés de l'ouest s'attendent à une véritable guerre : « . . . Je sais que lesdits Outaouais ne se sont engagés à vous aller trouver que dans la pensée que vous ne feriez aucune paix avec lesdits

Iroquois . . . » Avant de partir de leur pays, ils ont demandé « si vous ne feriez point la paix avec lesdits Iroquois . . . »; les commandants ont dû répondre que La Barre ne ferait pas la paix sans combattre. S'il la fait maintenant, ces Sauvages peuvent maintenant s'allier aux Iroquois. D'avoir simplement tiré l'épée a d'ailleurs attiré à la Nouvelle-France l'inimitié de ce dernier peuple qui lui est maintenant acquise. L'occasion est bonne, il faut combattre.

Irréalisme. Pas plus aujourd'hui qu'hier, la France n'est prête à une guerre à outrance qui délogerait les Iroquois de leur pays ou les affaiblirait à tout jamais. C'est ce que personne ne semble plus saisir. D'Iberville aurait pu réussir à la tête d'un bon régiment; en trois ans, après 1689, Frontenac porterait aux Iroquois des coups qui les mettraient hors de combat. Mais avec les commandants ordinaires des troupes, avec le peu de moyens que Louis XIV mettait à leur disposition, il n'y avait rien à espérer. Les entreprises militaires irriteraient les Iroquois sans leur faire beaucoup de mal, et surtout elles les repousseraient dans les bras des Anglais.

D'autre part, il restait toujours la grande politique d'amitié qu'il faut maintenant voir à l'œuvre pour se rendre compte de sa réalité et de sa force et de son importance. Même après les incidents du printemps et l'expédition militaire, elle vient de donner de beaux résultats comme on l'a vu par les lettres du père de Lamberville, l'ainé. Et maintenant, M. de la Barre ayant pris sa décision, elle joue à plein. Le 16 août, Charles Le Moyne arrive à Katarakouy avec quelques-uns de ses fils, avec Teganissorens qui est maintenant libéré, et des Iroquois catholiques. Le même jour, l'armée commence à manquer de pain. Le temps paraît long à La Barre qui commande des soldats affamés. La maladie éclot dans le fort. Des détachements commencent à le quitter pour une anse de la rive sud, La Famine, à quatre milles de l'embouchure de la rivière Oswego qui conduit rapidement à Onnontaé. La Hontan écrit que ce déplacement de l'armée occupa cinq ou six jours et que les malades furent nombreux au point de départ et au point d'arrivée. Le 29 août, en arrivant à La Famine, le gouverneur dira qu'il a trouvé 190 soldats malades et qu'il y en avait d'autres à Katarakouy. L'épidémie, écrit La Hontan, « rendait la flotte comme un hôpital mouvant ».

Mais le 27 août, alors que le gouverneur résidait encore dans le fort, des enfants de Charles Le Moyne étaient revenus d'Onnontaé avec Teganissorens. Ils avaient à peine touché terre et pris langue à leur arrivée le 16. Ils étaient tout de suite partis pour l'Iroquoisie, et avaient atteint

leur destination en deux jours. Ils étaient entrés dans la bourgade vers minuit. Et, comme le disait la lettre du père de Lamberville, l'aîné, qu'ils rapportaient maintenant, Charles Le Moyne, Teganissorens, un sieur Le Duc et quelques compagnons avaient tout de suite commencé les négociations malgré l'heure avancée afin d'empêcher une consommation inutile de vivres par l'armée. Un petit groupe s'était rassemblé et après délibération, avait décidé de convoquer un conseil pour le lendemain. Deux grands chefs, Garakonthié et Grand'Gueule, avaient conseillé cette procédure. Au matin, les sachems avaient donc appris que M. de la Barre acceptait la médiation des Onnontagués et la compensation en marchandises que ceux-ci lui obtiendraient des Tsonnontouans. Justement, des chefs tsonnontouans étaient présents; certains d'entre eux partent tout de suite pour communiquer la nouvelle à leur tribu, pour la rassurer et discuter toute l'affaire. D'autres messagers partent à la course sur la grande piste d'Iroquoisie pour aviser les Agniers, les Onneyouts, les Goyogouins et leur demander d'envoyer des représentants à La Famine pour rencontrer M. de la Barre et négocier la paix.

Le missionnaire met ensuite le gouverneur au courant d'un autre fait important et dont il lui a déjà parlé dans une lettre qui nous manque : « Je vous ai avisé du fait que le colonel Dongan avait fait poser les armoiries du Duc d'York sur les trois bourgades des Iroquois supérieurs et qu'il s'intitule le Seigneur des Iroquois ». Il les a fait clouer en plus sur des poteaux de même que des proclamations. Toutefois, un ivrogne a déchiré celles-ci et il ne reste que les poteaux. L'expression suivante : « Trois bourgades des Iroquois supérieurs », signifie probablement les bourgades principales des Tsonnontouans, des Goyogouins et des Onnontagués, mais elle peut signifier aussi les trois villages des Tsonnontouans. Le père de Lamberville semble ignorer si ce fait s'est produit à la suite ou non d'une demande des Iroquois.

Dans tous les cas, il n'a pas perdu son temps. Il a donné sous terre, c'est-à-dire en secret, à Grand'Gueule, les présents envoyés par le gouverneur en même temps qu'il lui communiquait les instructions qui les accompagnaient. Avec un peu d'humour, il ajoute ce qui suit : ces capots, ces chemises « sont le moyen le plus efficace pour gagner l'opinion publique et s'en assurer ». En d'autres mots, le célèbre chef, la Grand'Gueule, est vénal et il est très important pour les Français de s'assurer son appui, car il est « la plus forte tête et la voix la plus puissante » de l'Iroquoisie. Le Jésuite exprime nettement son opinion : « Une paix honorable sera plus

avantageuse au Canada qu'une guerre qui serait très incertaine quant aux succès ».

Le lendemain, 28 août, La Barre apprendra la suite des événements. La présence de Charles Le Moyne a réjoui tous les Iroquois. Ceux-ci l'ont entouré de petits soins. Ils ont promis de terminer cette affaire à la satisfaction du gouverneur. Les Onnontagués ont fait appel à tous leurs sachems.

Alors, dans la capitale, Charles Le Moyne, les Onnontagués, les missionnaires et autres attendent la venue des chefs de chaque tribu. Ceux des Goyogouins se présentent les premiers avec deux prisonniers hurons qu'ils veulent libérer entre les mains de M. de la Barre. On attend les Onneyouts le même jour. Et soudain, grande sensation : voici que surgit à cheval sur la piste forestière, un agent de Dongan, Arnold Cornelis Vielle. C'est une surprise, mais non pas pour tous, car des Iroquois se sont évidemment rendus à Albany pour mettre les commissaires au courant des événements d'Onnontaé. Comme le dira subséquemment le père de Lamberville dans une lettre du 9 octobre, Dongan avait probablement quitté Albany à cette date et ce sont ses représentants qui ont pris sur eux d'agir selon les principes posés par leur chef; grands commerçants de fourrures, ils craignent que leur commerce ne subisse une diminution du fait des conseils qui se tiennent dans la capitale.

Voici donc le premier duel, face à face, entre Anglais et Français, au foyer même des Iroquois, dans leur capitale. Influence anglaise et influence française vont se mesurer. Bien d'autres rencontres du même genre se succéderont par la suite, surtout après 1693, quand la fièvre montera peu à peu, que les envoyés des deux nations, les uns en canot, les autres à cheval, accourront pour se disputer un petit peuple dont la position est stratégique et l'allégeance précieuse. Ces énergiques et violents débats étaient rendus possibles par le système de gouvernement des Iroquois. Comme en toute démocratie, ces derniers n'étaient pas tous du même avis, ils étaient sensibles à la valeur des arguments. La minorité d'aujourd'hui pouvait devenir la majorité de demain. Déjà, en 1684, il y a un parti pro-français et un parti pro-anglais, et, selon les circonstances, l'un d'entre eux l'emportera sur l'autre. Les Iroquois avaient l'honneur d'être courtisés par deux grandes puissances et ils auraient pu en ressentir de l'orgueil. Mais le jeu était trop dangereux : les paroles de menaces tenaient souvent compagnie aux paroles d'amitié. Pour ce petit peuple qui ne comptait qu'un nombre limité de guerriers, il s'agissait toujours de choisir entre deux dangers, de ne pas se tromper, de céder devant le plus imminent, le

plus grave, le plus réel. Pour peu qu'il l'eut voulu à fond, chacun de ces pays européens pouvait le détruire ou lui faire beaucoup de mal. La souplesse était nécessaire, le moindre faux mouvement coûtait cher. Il le comprit bien après 1689, quand il surestima la force des colonies anglaises sur les champs de bataille.

Cette fois, en face de Charles Le Moyne et du père de Lamberville, l'aîné, se dresse Vielle qui représente l'Angleterre. Mais l'armée de La Barre est aux portes d'Onnontaé et Dongan ne veut certainement pas envoyer des troupes qui se battraient au pays des Tsonnontouans. Toutefois, Vielle travaille à l'exécution du plan machiavélique suivant : empêcher la tenue du grand conseil devant le gouverneur du Canada et ainsi le règlement des questions pendantes entre les deux pays. Il se fonde sur les procès-verbaux analysés plus haut : l'Iroquoisie est devenue protectorat anglais, terre anglaise, les Iroquois sont devenus sujets anglais. Dans ces conditions, ceux-ci ne peuvent négocier avec une puissance étrangère sans la permission du gouverneur de New-York, c'est-à-dire du roi d'Angleterre; ils ne sont plus les maîtres de leur politique extérieure. En plus, les négociations ne peuvent avoir lieu que là où l'indiquera Dongan et devant lui. C'est la première fois qu'est exposée cette thèse qui reviendra sans fin par la suite et empoisonnera les tractations futures. Ce mauvais cadeau, la France le doit à La Barre.

En conformité de cette théorie, Vielle s'est arrêté en passant chez les Agniers et les Onneyouts. Il leur a défendu d'envoyer des délégués à La Famine. Le voilà maintenant dans Onnontaé et il tente d'empêcher les chefs onnontagués, goyogouins et tsonnontouans de se rendre au même endroit. Sa thèse, il l'expose dans des conseils. Il est venu, dit-il, de la part de Dongan « pour dire aux Iroquois qu'il (Dongan) ne désirait pas que ceux-ci aient des pourparlers avec vous (La Barre) sans sa permission, parce qu'il est le maître absolu de leur pays et de leur conduite envers vous; qu'ils (les Iroquois) sont sujets du roi d'Angleterre et du duc d'York, que leurs feux de conseil ont été allumés à Albany, et qu'il leur défend absolument de parler avec vous. »

En face d'une situation pareille, quelle attitude les Français vont-ils adopter ? Ils joueront la carte facile de l'indépendance iroquoise. Les orateurs des Cantons soutiendront que l'Iroquoisie est toujours indépendante et libre, démentant tout de suite les procès verbaux d'Albany. Les Français les appuieront ou les inspireront, mais sans penser que si l'Iroquoisie est toujours indépendante, elle n'est pas, non plus, terre française.

Ainsi la nécessité du moment tend à détruire les traités et les prises de possession de M. de Tracy et de M. de Courcelles.

Vielle s'était avancé avec trop de précipitation, de roideur et de hauteur. Il avait manqué de tact. La thèse qu'il expose humilie ses auditeurs. Il faut lire sur ce point la lettre mi-sérieuse, mi-humoristique du père de Lamberville à La Barre. C'est Grand'Gueule qui répond à Vielle et avec quel entrain, quel brio, quel emportement! Se tournant vers lui, il demande comment on peut écouter de sang-froid des propositions si déraisonnables? Est-il vraiment possible que le gouverneur de New-York communique un tel message? C'est lui, Dongan, qui a affirmé dès le début qu'il fallait terminer cette affaire par des négociations et des indemnités. L'entente actuelle, mais les Anglais la désirent autant que les Français. Elle évitera justement la guerre désastreuse dont Dongan ne veut pas. Et comme les autres paroles de Vielle sont étranges! Depuis quand les Iroquois ont-ils des ordres à recevoir du gouverneur de New-York? Ont-ils jamais cessé d'être libres et indépendants? C'est à croire que M. Vielle ne sait même plus ce qu'il dit, qu'il est en état d'ivresse et qu'il a perdu l'esprit. Et Grand'Gueule porte ses auditeurs à ne plus même écouter des propos aussi insensés; et il y met tant d'énergie qu'il en vient aux gros mots avec son adversaire.

Voilà les thèmes que Grand'Gueule, inspiré par les Français, développe avec sa façon habituelle et nul doute qu'un discours de ce genre ne trouve les fibres frémissantes de sa race. La Barre dira que cet orateur parle avec une singulière éloquence; il décrira « ces sauvages dans une furieuse colère avec quelque risque du député anglais, disant qu'ils étaient libres et que Dieu qui avait fait la terre leur avait donné la leur sans les soumettre à personne, et ils prièrent le P. de Lamberville, l'aîné, d'écrire au colonel Dongan la lettre ci-jointe, et ledit sieur Le Moyne ayant parfaitement bien soutenu les intérêts des Français, ils avaient résolu unanimement de partir dans deux jours pour venir conclure avec moi à La Famine ».

Teganissorens parle ensuite dans le même sens que Charles Le Moyne et la Grand'Gueule; il prononce une longue harangue contre Dongan et en faveur de La Barre.

La maladresse des Commissaires d'Albany permet ainsi aux Français de jouer un beau rôle et de retrouver la sympathie des Iroquois qu'ils avaient perdue. Mais ceux-ci demeurent prudents en dépit de la violence ou du bon sens de leurs orateurs. Ils resteront soucieux de ne pas tourner les Anglais contre eux, de ne pas les indisposer indûment. C'est probable-

ment le parti anglais qui tente de manoeuvrer dans des circonstances difficiles. Les Agniers, dit-il, et les Onneyouts dont les bourgades sont rapprochées d'Albany ont promis à Vielle de ne pas envoyer de délégués, ils sont donc engagés. A cette objection, les Onnontagués répondent qu'un engagement antérieur les liait, celui de les accepter comme médiateurs, celui même d'envoyer des ambassadeurs à La Famine. Ces Onnontagués, ils sont fort honorés par l'ambassade de Charles Le Moyne, et par le choix que l'on a fait d'eux pour servir d'arbitres entre les partis. Puis vient, comme en bonne procédure parlementaire, une proposition dilatoire fort dangereuse : pourquoi ne pas attendre pendant une dizaine de jours la permission de négocier que l'on irait demander à Dongan ? Naturellement, La Barre ne pourrait attendre à La Famine pendant tout ce temps puisque son armée manque déjà de vivres. Il ne présiderait pas le conseil, et ferait aussi défaut l'influence favorable de troupes importantes sur les lieux. Dongan refusera la permission si on la lui demande; et d'ailleurs le seul fait de la demander impliquerait que la thèse de Vielle est exacte et que l'Iroquoisie est terre anglaise. Charles Le Moyne qui avait instruction de faire vite prend lui-même la parole et dit à Vielle que le délai de dix jours est impossible et que ce sont les Iroquois qui l'ont chargé de donner cette réponse. Puis Teganissorens qui est mécontent de Vielle et qui est très satisfait des attentions que La Barre ne lui ménage plus, se prononce dans le même sens que Charles Le Moyne; de plus, il endoctrine les sachems des tribus qui arrivent pour le conseil et il les met en garde contre les menées de Vielle et ainsi de Dongan. A la fin, les ambassadeurs des Onneyouts seront présents et le conseil aura lieu *tel* que décidé.

Ce premier engagement entre Anglais et Français dans la capitale de l'Iroquoisie se termine donc par une victoire française. C'est le père de Lamberville, l'aîné, qui avait conçu le plan et l'avait exécuté avec un réalisme et une connaissance extraordinaire des hommes et des situations. Comme il vivait en ces lieux depuis plusieurs années, méditant ses grands desseins de répandre l'Évangile, il était au fait de tous les facteurs qui demandaient l'attention. Après lui, c'est Charles Le Moyne qui joua le plus grand rôle, car il avait su dès le premier moment capter et ensuite garder la confiance de tout le peuple.

M. de la Barre reçoit donc des nouvelles satisfaisantes le 27 août à Katarakouy. Maintenant assuré du succès, il part le lendemain pour La Famine où il arrivera le 29. C'est à ce moment qu'il envoie une barque à Niagara pour donner ordre aux 700 Indiens alliés et aux 169 Français

de retourner dans l'ouest. *Tel* que prévu, ce groupe est mécontent et il s'en fallut de peu qu'il n'aille guerroyer contre les Tsonnontouans.

A La Famine, La Barre trouve des troupes affamées et malades. Il dépêche un messager indien à Onnontaé pour mettre Charles Le Moyne au courant de son arrivée, et « le prier de faire partir incessamment ceux qui me devaient venir trouver ». Celui-ci se présente lui-même le 3 septembre avec quatorze sachems : neuf Onnontagués, trois Onneyouts, deux Goyogouins et Teganissorens qui représente les Tsonnontouans. Cette tribu n'avait pas d'autres délégués sur place pour ne pas déplaire à Dongan « qui leur avait envoyé promettre 400 chevaux et 400 hommes de pied de secours si nous les attaquions ». Promesse creuse assurément, car le roi d'Angleterre n'aurait pas facilement permis cette aventure. Très rapprochés d'Albany, les Agniers se sont aussi abstenus. Les grands chefs présents sont Teganissorens, Oureouaré qui deviendra le grand ami de Frontenac après 1689, Grand'Gueule, Garakonhié, Haaskouan, etc. Les pères Bruyas, Lamberville et Vaillant, jésuites, sont aussi présents et c'est le père Bruyas qui sera l'interprète.

Au début, les Français tentent de dérober aux délégués l'état pitoyable de l'armée française; ils disent que le corps principal des troupes est demeuré à Katarakouy. Mais en fins limiers, les Iroquois sont bientôt au courant de la véritable situation, toute crainte les abandonne, ils négocient en toute liberté. Le bénéfice de la présence des soldats est perdu.

Il existe plusieurs versions des délibérations, depuis celle de La Hontan qui décrit le gouverneur parfois saisi d'accès de colère dans son fauteuil, jusqu'aux rapports officiels qui lui attribuent un beau rôle. C'est Oureouaré, le Goyogouin, qui est l'orateur des Iroquois. Il offre quinze présents qui symbolisent autant de propositions diverses. Les Onnontagués enlèvent au gouverneur la hache de guerre dont il menaçait les Tsonnontouans; ceux-ci sont ses enfants comme les autres Iroquois. Le pillage qu'ils ont commis est déposé dans une fosse, il sera oublié comme l'a promis Charles Le Moyne. Planté à Montréal l'an précédent, l'arbre de la paix doit être maintenant redressé, soutenu avec force, le soleil de la paix doit luire à nouveau. Les actes des Tsonnontouans n'étaient pas suffisamment graves pour justifier une déclaration de guerre. L'orateur promet que des indemnités seront versées sous forme de peaux de castor. Ce qui inquiète maintenant les Cantons, c'est de voir tous ces soldats, d'entendre leurs tambours; pour vivre en assurance, ils demandent au gouverneur de retourner à Québec. Ils le prient de fixer à l'avenir le lieu des délibérations à La Famine au lieu de Montréal ou de Katarakouy. Ils sont tous favorables à la paix.

Ils ne feront plus la guerre aux Miamis; ceux-ci leur ont tué des gens au printemps, mais ils pardonnent maintenant. Restent les Illinois : les hostilités contre eux ne peuvent s'arrêter : « Nous mourrons tous les deux en nous battant ». L'orateur supplie encore les missionnaires de retourner dans les bourgades où ils évangélsaient les tribus, mais ils prient le gouverneur de défendre aux Iroquois catholiques de Montréal d'aller dans les Cantons pour recruter des adhérents.

La Barre acceptera ces propositions. Il ne peut guère faire autrement. Accepter La Famine comme lieu des délibérations était humiliant. Ne pas obtenir la promesse que les Iroquois n'attaqueraient pas les Illinois était un échec. Il aurait dû alors ne pas accepter de demander aux Miamis de rester en paix avec les Iroquois et surtout ne pas ajouter ce qui suit : si les Iroquois attaquent les Illinois, qu'ils prennent bien garde de ne pas attaquer les Français en même temps ou de les frapper. Il aurait mieux valu s'en tenir au premier ordre : « Ne frappez ni l'un ni l'autre ». Miamis et Illinois étaient deux peuples nombreux, voisins, dont l'union dans leur commune guerre contre l'Iroquoisie était précieuse. Ils avaient alors peu d'armes à feu, la réputation de leurs ennemis leur en imposait encore. Il n'y avait pas lieu de s'alarmer indûment sur leur sort, à condition de les armer en sous-main, de les encadrer un peu, de les conseiller, ce qui était facile avec les coureurs des bois, les découvreurs, les trafiquants de fourrures qui parcouraient ces régions. Bientôt, dans ces régions très éloignées, les partis iroquois auraient subi des défaites cuisantes et la paix entre la Nouvelle-France et l'Iroquoisie n'aurait pas été brisée. Enfin, les missionnaires acceptent de retourner dans les bourgades, sauf chez les Tsonnontouans où ils n'iront qu'après le versement des premières indemnités. Quant aux Iroquois catholiques de Montréal, ils sont libres et La Barre ne leur ordonnera rien.

Les autres rapports confirment presque tous ce rapport substantiel. Le règlement final prendra la forme suivante : les Tsonnontouans donneront mille peaux de castor à la Nouvelle-France. A Albany, en 1682, le Maryland avait réglé de la même façon une affaire du même genre avec les Iroquois et cette punition s'était avérée suffisante pour empêcher d'autres déprédations.

La Hontan écrit, lui, un rapport un peu différent mais parfois gouguenard, parfois humoristique et amusant. On y distingue bien le grief principal des Iroquois : ils ne veulent pas que les Français arment les Miamis et les Illinois, ils veulent tenir ceux-ci à leur merci. Ils affirment que parmi les marchandises de traite pillées, il y avait des armes et des muni-

tions. Comme dit l'autre, il y avait lieu d'être plus habiles et plus prudents, sans plus, et bientôt les Iroquois auraient trouvé à qui parler au sud et au sud-ouest de Chicago.

Ce conseil dure six heures en deux séances, trois heures l'avant-midi, trois heures l'après-midi, « et je leur promis de décamper le lendemain », écrira sans vergogne le gouverneur qui exécutera sa promesse.

Le père de Lamberville donnera d'autres nouvelles durant le mois de septembre. Il rapportera que les Tsonnontouans étaient décidés à se défendre, que leurs espions surveillaient les mouvements des troupes françaises à La Famine. L'arrivée de Teganissorens en leur pays les aura sans doute calmés. Le père a continué la petite diplomatie qui est si importante : il a donné un calumet rouge et un beau présent au chef d'une bande de guerriers, tout en lui insinuant que La Barre serait fort reconnaissant si sa troupe passait à gauche du fort Saint-Louis où des Miamis et des Illinois étaient rassemblés. Personne ne porterait alors de plaintes. Le missionnaire a distribué également d'autres cadeaux pour calmer les esprits. Il donne au gouverneur le renseignement suivant : Grand'Gueule « est un être vénal que vous feriez bien de garder à votre solde ». Vielle a quitté les lieux, il devait revenir au bout de dix jours mais il n'a pas reparu. Revenant à la grande politique, le Jésuite affirme que les Iroquois indisposent en ce moment les Anglais contre eux : un parti de Goyogouins combat présentement sur les frontières du Maryland; il s'est fait tuer trois hommes, mais il a capturé vivants cinq Anglais qu'il a ensuite massacrés. Dans cette lettre et dans la lettre suivante, le père de Lamberville insiste de nouveau sur les dangers qu'auraient couru les colons de la Nouvelle-France si 600 ou 1,200 guerriers sauvages avaient fait irruption parmi les défrichés. C'étaient la capture et le supplice par le feu qui attendaient les colons. Au courant de tout, le missionnaire surveille de près les événements : les Tsonnontouans ont tendance à oublier l'indemnité qu'ils doivent verser, leurs guerriers voudraient bien attaquer les Miamis et les Illinois, mais Teganissorens et lui veillent au grain.

Il importait d'analyser toute cette correspondance pour comprendre jusqu'à quel point, durant cette période qui se termine, une politique de paix, une politique d'amitié s'imposaient et étaient possibles. On la voit en action dans ses grands et dans ses petits détails, dans la cuisine et dans le salon. Ce n'est pas en vain que l'on s'efforce vers cette fin depuis dix-sept ou dix-huit ans. Il existait un parti pro-français en Iroquoisie. Et l'on a vu combien les grands chefs étaient sympathiques à l'occasion aux propositions qui leur étaient soumises, jusqu'à quel point ils savaient se

dévouer, de quelle façon il était possible de gagner leur assistance et leur amitié, de les diriger même en sous-main. D'ailleurs, les Français étaient mieux doués que les Anglais dans l'art de les attirer ou de les retenir. Aujourd'hui, c'est le père de Lamberville, l'aîné, c'est Charles Le Moyne qui font autorité dans leurs conseils. Demain, ce sera le père Millet, Joncaire, bien d'autres qui auront le don de lier des amitiés précieuses et de les conserver. Eux, par les renseignements qu'ils apportaient, ils auraient pu donner à la politique de la France à l'égard de l'Iroquoisie, un caractère de réalisme sain dont elle a parfois manqué. Et naturellement, même en 1683, on n'avait pas mis tous les moyens en oeuvre; il y avait lieu d'approfondir l'amitié et d'améliorer les relations. Les Jésuites auraient certainement vu avec bienveillance des laïcs s'installer dans Onnontaté pour exécuter des besognes qui convenaient peu à leur caractère sacerdotal et y consacrer leur temps et leurs talents.

Voilà la vraie leçon qui se dégage de l'équipée de La Barre. Mais elle sera perdue à Québec autant qu'à Paris. On y jouera sans fin avec des idées de guerre; on n'y comprendra pas lucidement que la paix était toujours possible, qu'une véritable guerre contre l'Iroquoisie demandait des troupes beaucoup plus nombreuses, des méthodes nouvelles, un effort beaucoup plus soutenu que celui que l'on voulait y mettre; que les expéditions que l'on mettait sur pied n'avaient d'autre résultat réel que d'irriter les Iroquois et de les rejeter jusqu'au cou dans l'alliance anglaise. Sans doute, pour maintenir la paix, il fallait de la patience, de l'ingéniosité, de la longanimité : un Sauvage ne devenait pas un civilisé du jour au lendemain; il commettait souvent des actes qu'il fallait pardonner et oublier. Mais de la fermeté, de la patience, du bon sens, de la raison, de l'amitié portaient des fruits certains. Dans toutes ces questions commerciales, il y avait matière à compromis. Tous auraient dû savoir que l'enjeu était de première importance et que le prix à payer, en cas d'échec, serait terrible et horrible.

Jés. Paul Desrosiers.